

Réponse de Madame Simon PLas, Déléguée à la déontologie, à la saisine du 5 octobre 2021 de la branche INRAE de SUD Recherche EPST (échanges par messagerie)

Chères et chers collègues

J'ai examiné avec attention votre saisine concernant l'opportunité de la participation du Directeur Scientifique Environnement à un colloque intitulé « Chimie et agriculture durable : un partenariat en constante évolution ».

La première partie de votre courrier porte sur l'organisation de ce colloque, le panel d'intervenants, leur positionnement scientifique et partenarial, leurs liens d'intérêts, leur vision de l'avenir de l'agriculture.

L'entité organisatrice de ce colloque est la Fondation Maison de la Chimie, dont les objectifs affichés sont principalement

- *Être un centre de ralliement des chimistes de tous pays*
- *Réunir, en un faisceau compact, toutes les sociétés savantes et tous les organismes qui, dans le domaine de la chimie, se proposeraient un but de recherche, de documentation et d'expression*
- *Développer les relations entre savants, techniciens et industriels*

Cette fondation est dotée d'un CS qui compte parmi ses membres d'éminents scientifiques du monde académique, dont un prix Nobel. Il s'agit d'une manifestation organisée par une entité dont le statut et la vocation ne présentent pas d'obstacle à une participation d'INRAE, même si comme vous le soulignez, le positionnement de cette fondation, adossée à la chimie en tant que science et en tant qu'industrie, n'est sans doute pas neutre vis à vis de l'organisation de ce colloque.

Sur la question du programme: cette manifestation est intitulée « Chimie et Agriculture durable » ne faisant pas mystère de son positionnement, en phase avec celui de l'entité organisatrice.

Les sessions de la matinée, majoritairement animées par des acteurs de l'industrie comprennent des interventions dont le positionnement est explicitement en faveur de la perspective de la poursuite de l'utilisation des intrants chimiques.

L'intervention du DS Environnement d'INRAE se situe l'après-midi dans une session dédiée à « **L'Agriculture que prépare la recherche scientifique** » où toutes les interventions sont données par des collègues du monde académique.

Cette communication du DS INRAE, intitulée « **Recherche Agronomique et transition Agroécologique** » me semble donc à sa place dans cette session.

Dans le résumé de cette intervention (accessible sur le site du colloque) il est notamment indiqué « *L'agroécologie vise à valoriser les processus biologiques pour couvrir à la fois les attentes de production et l'ensemble des autres services écosystémiques fournis par les agroécosystèmes. A travers les pratiques, il s'agit de favoriser les fonctionnalités écologiques qui garantissent la pérennité des systèmes, notamment en termes de reconstitution de stocks de nutriments et de maintien du potentiel productif. Une des motivations est de renforcer la résilience des agroécosystèmes face à un contexte changeant. La réduction de la vulnérabilité des agrosystèmes, autrefois permise par un recours de court terme aux intrants, peut désormais être pensée au travers d'une plus grande stabilité des productions dont la diversité serait un facteur essentiel. La transition agroécologique va donc notamment viser la substitution des intrants par des processus biologiques pour aboutir à des systèmes plus divers et résilients, mieux adaptés aux évolutions de l'environnement et aux attentes sociétales.* » et "Trois domaines prioritaires pour la recherche agronomique en appui à la transition agroécologique ont été identifiés [1] : (i) placer le vivant au cœur de la conception des agroécosystèmes, et ceci à toutes les échelles ; (ii) considérer la

*diversité des agroécosystèmes et l'hétérogénéité des produits ; et (iii) favoriser le changement d'échelle de l'agroécologie en prenant en compte des étendues spatiales supérieures à celles de la parcelle ou de l'exploitation.* " Le Directeur Scientifique Environnement portera donc bien le discours d'une recherche publique engagée au service de la transition agroécologique dans toutes ses dimensions, conformément aux orientations d'INRAE 2030 et ceci me paraît écarter tout à fait le risque de « manipulation » que vous évoquez.

La mission de service public qui incombe à INRAE dans le domaine de la production et de la diffusion des connaissances ainsi que de l'expertise et de l'appui aux politiques publiques en matière d'agriculture d'alimentation et d'environnement l'oblige à exercer ces activités au bénéfice de l'ensemble des citoyens. L'obligation de neutralité s'appliquant à tout agent public lui enjoint d'exercer ses missions indépendamment de ses convictions politiques, philosophiques ou religieuses.

C'est donc le devoir du représentant d'INRAE (en l'occurrence le Directeur Scientifique Environnement) que de porter à la connaissance de l'ensemble des parties prenantes de la société qui le sollicitent l'état des connaissances et des perspectives de la recherche dans les champs de compétences de l'institut. Les interventions réalisées par Thierry Caquet au cours de ces deux dernières années l'ont été auprès de publics de statut et de positionnements extrêmement divers parmi lesquels on peut citer : des étudiants d'école d'agronomie, des ONG environnementalistes, des représentants de direction des ministères, des représentants de la profession agricole, des représentants d'instances internationales (FAO, UICN). Dans toutes ces interventions, l'engagement d'INRAE et de ses agents au service d'une recherche publique acteur de la transition agroécologique et valorisant la biodiversité des agroécosystèmes était affirmé. Ce sera également le cas le 10 Novembre à la Maison de la Chimie et c'est bien la mission d'un EPST que de ne pas exercer une forme de censure vis à vis d'auditoires tous constitués de citoyens à qui sont dûs l'état de l'art des connaissances et les perspectives ouvertes par la recherche.

Je me permets d'ajouter qu'il me semble particulièrement important de porter la parole d'une recherche au service de cette transition agroécologique auprès d'un auditoire sans doute peu engagé sur ces sujets afin d'éviter aux participants le risque de ressortir de cette journée en pensant qu'il n'y a pas d'alternative au discours qui sera sans doute dominant au cours de ce colloque. Ceci est d'autant plus important pour les jeunes (lycéens ou étudiants) qui assisteraient à cette manifestation. Il me paraît également pertinent de faire entendre la voix de la recherche publique au cours d'une journée qui sera clôturée par l'ancien président de l'Office Parlementaire des Choix Scientifiques et Technologiques, dans une intervention intitulée « Agriculture du futur : s'appuyer sur les savoirs et non sur les croyances. »

Enfin, vous soulignez dans votre message que certains intervenants n'auraient pas déclaré l'ensemble de leurs liens d'intérêts : il ne m'appartient pas de me prononcer sur ce sujet concernant des collègues qui ne sont pas membres d'INRAE. Quant au non-respect de la parité elle est de l'entière responsabilité des organisateurs, et on peut certes la regretter mais il ne me semble pas qu'elle doive constituer un motif de non-participation.

En résumé, pour l'ensemble des raisons évoquées ci-dessus et sur la base des éléments dont je dispose, mon avis est favorable à la participation du Directeur Scientifique Environnement à ce colloque.

Bien Cordialement

Françoise Simon-Plas